

**RESTAURATION SCOLAIRE - INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES**

**Le prix du repas augmente de 20 centimes. Pour quelles raisons ?**

Madame, Monsieur,

La rentrée dans notre école se dessine, s'organise, s'ajuste afin que tout soit en place pour accueillir au mieux nos élèves pour cette nouvelle année scolaire...

Concernant la restauration, nous sommes confrontés, depuis plusieurs mois, à une augmentation significative de nos coûts de revient des repas servis à nos enfants.

Depuis septembre 2021, nous avons anticipé de quatre mois l'application de la loi EGalim\* sans répercussion tarifaire sur les familles. Ce sont ainsi plus 5% qui ont été intégralement pris en charge par le SIVOM Les 3 Villages.

De plus, notre prestataire Convivio nous a avisé d'une nouvelle augmentation négociée à hauteur de 5%, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Cette hausse se justifie par la flambée des prix des denrées, des charges salariales et ainsi que l'envolée des prix des carburants qui impacte ses frais de distribution.

Pour compléter votre information, la Commission restauration composée de parents et d'élus, a été avisée en juin, de cette incidence tarifaire contenue.

Ce qui est sûr, c'est que nous continuerons à servir un menu équilibré à cinq composants et un repas végétarien tous les quinze jours. Notez que la part du Bio est à 38 % soit + 27 % depuis septembre 2021. L'éducation, la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire seront accentuées durant la présente année scolaire.

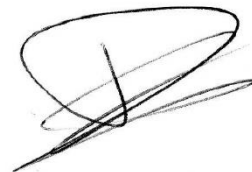
Sachez également que 286 convives, en moyenne, ont déjeuné à la cantine chaque jour l'an dernier, et qu'un repas nous coûte 6,70 € toutes charges comprises.

Nous restons à votre écoute.

Bien cordialement,

Le Président,

Frédéric FOUILLARD



\*EGAlim : loi n°2018-938 ÉTATS GÉNÉRAUX Alimentation

But assigné : mieux rémunérer les producteurs pour une alimentation saine, durable et sûre.

Repas : prix facturé en 2022-2023 : 4,20 € (3 Villages) / 5,40 € (hors communes)